



L décès de ma mère m'oblige-t-il à partir ou à payer ma famille

Par **clodine40**, le **30/11/2008** à **15:05**

Bonjour,
Je viens de perdre ma mère et habite dans sa maison.
Mon père et mon frère veulent me laisser dans la maison.
Mon père souhaite même me faire une donation de sa part de son vivant (il était séparé de ma mère depuis très longtemps).
Mon frère est d'accord pour me laisser aussi dans les lieux.
Que dois-je faire pour me protéger et pouvoir rester dans la maison.
Dois-je payer à mon frère sa part et combien cela risque de me coûter ?
dans l'attente de vous lire, merci de répondre à mes questions.